

Commune de FERE-CHAMPENOISE

PROCES VERBAL

de la

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice	19
Présents	10
Votants	12

du 27 juin 2019

Secrétaire de séance : Violaine KEIME

M. le Maire ouvre la séance. Il présente les excuses de Mesdames SINGEVIN et EGOT. Les pouvoirs sont annoncés : Chantal GONÇALVES à Gérard GORISSE, Anne-Sophie DUBOIS à Valérie MANCE, Céline BREGEON à Violaine KEIME.

Violaine KEIME est désignée secrétaire de séance.

M. Le Maire lit les délibérations et le procès-verbal du 23 mai dernier.
Ils sont adoptés à l'unanimité.

Délibérations : adoption des trois délibérations de l'ordre du jour à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe les conseillers que les hangars de la SEM vont être achetés par une société d'archivage pour le compte de notaires parisiens. La société a besoin d'entrepôts pour s'agrandir. Pour la commune cela ne rapportera que du foncier bâti. Si cette SCI venait à céder des parts, il faudrait que la commune ait toujours le droit de préempter : il faudrait pouvoir ajouter cette condition dans l'acte de vente.

Il est procédé au tirage des noms pour la liste préparatoire du jury d'assises.

Le Maire présente le compte rendu des travaux des ST en mai, notamment : commencement des travaux dans le hall d'entrée de la maison du directeur, fleurissement, mise en conformité du raccordement d'écoulement des eaux usées de l'atelier et de la salle des fêtes, pose du lavabo handicapés au gymnase, mise en place des placards de l'école maternelle fabriqués en avril, réfection des marquages au sol, création d'un nouveau passage piétons.

Sophie PARENT présente le compte rendu de la Commission Urbanisme et Fleurissement : les gros pots orange ont été installés sous le grand panneau (qu'il faudrait entretenir et laver) à l'entrée de Fère, route de Châlons ; les quatre nouveaux panneaux d'information d'entrée de ville sont en place. De gros bacs sont proposés pour remplacer les jardinières cubiques en bois qui méritent plus d'entretien ; un renouvellement progressif est à envisager, 6 par 6 par exemple. Un gros pot au coin de la Caisse d'Épargne gênerait la visibilité... à vérifier. Le jury municipal fera sa tournée le

17 juillet à 19h ; 4 catégories sont retenues. On déplore toujours des vols et incivilités avec les massifs fleuris.

Christophe CELLIER intervient pour demander de ne pas faucher systématiquement la parcelle derrière les ruches, cela permettrait de laisser la faune et la flore se développer.

Du point de vue de l'urbanisme, 4 permis ont été déposés pour le lotissement ; il y a régulièrement beaucoup de dossiers d'urbanisme à traiter.

Agès et vie : le PC est accordé, le sondage du sol est réalisé, le bornage aura lieu le mercredi 03 juillet, la signature de la vente du terrain est envisagée en septembre.

Béguinage : un rendez-vous est fixé le 26 juillet sur le site du terrain avec l'équipe technique.

La fête de l'école primaire est reportée à mercredi prochain en raison des fortes chaleurs.

À l'étage de l'école primaire il fait très chaud : pas moyen de faire circuler l'air car les fenêtres ne s'ouvrent pas. Christophe CELLIER souligne le maintien des cours jeudi et vendredi ; Valérie MANCE répond que c'est le préfet qui décide juridiquement de la fermeture de l'école.

Les effectifs prévus pour la rentrée prochaine se maintiennent.

Le Maire rapporte son entrevue avec La Poste concernant la « mutation » de ses activités : différents projets, des services payants, les diagnostics de transition énergétique, un accompagnement du vieillissement à domicile, pour les écoles une aide au choix du numérique, pour les collectivités une aide à la passation de marché public, un diagnostic des problèmes d'entretien de la voirie...

Ste Catherine : volonté de dynamiser le week-end, tout en restant dans les objectifs budgétaires : animations sur la foire, plus de pubs, remise des prix fleurissement et du concours photo des Jeunes...

Le Maire distribue un plan réactualisé de Fère et Normée.

Olivier FELIX demande où en est l'installation de la fibre à Normée. La région est dans les temps, les premiers raccords prévus sur le territoire de la Communauté le seront fin 2019 : une grosse armoire à Connantre, 4 relais à Fère qui alimentent Euvy Gourgauçon Bannes Normée Connantray. Donc pour Normée, compter 2021. Il faut regarder sur le site (Losange) l'avancée des travaux et les prévisions.

Problème persistant avec le téléphone par internet qui ne fonctionne pas à Normée depuis plusieurs semaines.

Rémy LEPAGE indique que le nouveau tapis de la Rue Guyot Prieur est à nouveau raté ; cela fait trois fois que Colas recommence le travail !

Il est remarqué que certains arbres n'ont pas de tuteur sur l'aire de régénération.

Paul RÉMY a visité la gendarmerie dans le cadre du référent citoyen. Ce fut très intéressant et instructif.

Peut être réunion le 18 juillet, sinon début septembre. Séance levée à 21h10